# S'WASCHPEL BLATTIL

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Septembre 2022

N° 40

A chacun sa **R**entrée,

Les enfants reprennent le chemin de l'école, les premières feuilles tombent, les bouchons routiers refont notre quotidien, la  $\mathbf{R}$  entrée est bien là.

Chacun, petit et grand, retrouve ses travaux et occupations diverses après des vacances toujours trop courtes mais nécessaires suite à des mois perturbés au niveau sanitaire, économique, politique, géopolitique, sociétal....

Les récentes annonces gouvernementales donnent le ton d'une rentrée plus difficile, les inquiétudes grandissent. Une gestion financière très rigoureuse sera de mise pour chacun d'entre-nous, et tout autant pour une collectivité telle que notre commune.

De nombreux travaux restent à faire, de nombreux projets sont à étudier. Nous avancerons pas à pas suivant nos possibilités budgétaires et la réalité du marché : des choix devront être faits, des priorités devront être revues et corrigées.

### Bonne **R**entrée à tous

Votre conseil municipal

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD	OBERBRONN-NORD
Bac ordures ménagères	Lundi 05 septembre Lundi 12 septembre Lundi 19 septembre Lundi 26 septembre Lundi 03 octobre	Lundi 05 septembre Lundi 12 septembre Lundi 19 septembre Lundi 26 septembre Lundi 03 octobre	Mardi 06 septembre Mardi 13 septembre Mardi 20 septembre Mardi 27 septembre Mardi 04 octobre
Collecte sélective	Jeudi 08 septembre Jeudi 08 septembre Jeudi 06 octobre	Jeudi 08 septembre Jeudi 08 septembre Jeudi 06 octobre	Vendredi 02 septembre Vendredi 16 septembre Vendredi 30 septembre Vendredi 14 octobre

### Principales décisions du Conseil municipal réuni le 4 août 2022

### Attribution d'une subvention au titre de travaux de ravalement de façades

Le Conseil attribue une subvention de 725 € au titre de travaux de ravalement de façades effectués au 3, Cité Eichelbach.

### Convention passée avec l'ATIP au titre de la mission conformité contrôle dans le cadre de l'Application du Droit des Sols

A compter du mois de janvier 2023, les maires des communes adhérentes à la mission pourront solliciter l'appui de l'unité Conformité et Contrôle de l'ATIP pour l'exercice de la Police de l'urbanisme. Les contrôleurs de l'ATIP accompagneront les maires dans les opérations de vérification de la conformité des travaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées, mais également dans les actions de contrôle des travaux et la constatation des infractions au Code de l'urbanisme.

Les opérations relatives à la conformité et au contrôle se réaliseront dans le cadre d'une collaboration étroite entre les communes adhérentes à la mission et l'ATIP.

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, le Conseil a approuvé la convention à passer avec l'ATIP ainsi que les coûts de cette mission, à savoir :

- Un forfait annuel acquitté au premier semestre dont le montant est calculé à partir d'un nombre d'actes prédéfini par la commune en fonction de ses besoins ; le tarif unitaire de l'acte est fixé à 180 €.
- La commune a la faculté de solliciter la réalisation d'actes supplémentaires. Les demandes en sus seront honorées en fonction de la disponibilité de l'équipe. Le tarif dépend du niveau de complexité de l'acte, le barème est le suivant :
  - ⇒ Un permis de construire = 1 acte soit 180 €
  - ⇒ Une déclaration préalable = 0,75 acte soit 135 €
  - ⇒ Un permis d'aménager = 1,25 acte soit 225€
  - ⇒ La visite de contrôle sera facturée 180 € (même si elle ne donne pas lieu à un procèsverbal) ;

### Acquisition d'un terrain

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Croix, le Conseil décide l'acquisition d'un terrain d'un superficie de 1,53 are appartenant à M. et Mme KERN Olivier domiciliés 37, rue de Niederbronn.

Le prix de vente est fixé à 7 000,00 € l'are, soit une dépense de 10 710 € hors frais de notaire.

### Organisation de l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement collectif/non collectif de la commune

La commune avait décidé de lancer la réalisation d'une étude de zonage d'assainissement collectif / non collectif afin de déterminer les zones devant répondre de l'assainissement collectif, et celles devant répondre de l'assainissement non collectif. Cette étude a été confiée au Bureau d'études BF Assainissement.

Le projet global devant être soumis à enquête publique, le Conseil a approuvé le projet de zonage élaboré par ledit Bureau d'études et autorisé le Maire à prescrire par arrêté municipal l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur ce projet.

Se référer également à l'avis d'enquête publique publié dans le présent bulletin ainsi qu'au dossier d'enquête consultable sur le site internet de la commune <a href="https://www.oberbronn.fr">https://www.oberbronn.fr</a> ainsi qu'en mairie pendant les heures normales d'ouverture au public.

### Aménagement de la rue de la croix - Mission CSPS

L'organisation des travaux d'aménagement de la rue de la Croix nécessitant la désignation d'un Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS), le Conseil approuve le devis établi par la Société SPS-360 pour un montant de 6 050 € HT, soit 7 260 € TTC.

### Remplacement de panneaux de signalisation

Après contrôle de l'ensemble des panneaux de signalisation installés sur le territoire de la Commune, il s'avère nécessaire de procéder au remplacement d'un certain nombre (17 panneaux) qui sont soit illisibles, soit ne correspondent plus aux normes en vigueur actuellement.

A cet effet, le Conseil approuve un devis établi par la société SIGNAUX GIROD pour un montant de 1.219,78 € HT, soit 1 463,74 € TTC.

### Illuminations de Noël

Vu l'ancienneté des traverses de rues, au nombre de 5, dans la commune, le Conseil décide de les remplacer et de compléter la décoration du village par des éléments décoratifs au niveau de la Place du Couvent et au niveau de la Place Altleiningen.

Le devis établi par la Société DECOLUM ILLUMINATIONS TECHNIC Industries pour un montant de 15 276,00 € TTC est approuvé à cet effet.

### Modalités de publicité des actes pris par la commune

Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les communes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le Conseil décide d'appliquer les modes de publicités suivants :

- L'affichage en mairie
- La publication électronique sur le site internet de la commune.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

### COMMUNE OBERBRONN



Avis d'Enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement collectif/non collectif

En application d'une délibération du Conseil municipal en date du 4 août 2022, le Maire d'Oberbronn, par arrêté n° 140/2022 en date du 11 Août 2022, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement collectif / non collectif de la commune.

Le projet soumis à enquête publique a été réalisée sous la responsabilité de la commune représentée par son Maire, M. Patrick BETTINGER, auprès duquel toute information complémentaire pourra être demandée, soit par téléphone au 06.71.84.39.69, soit par courriel à l'adresse mairieob.maire@laregie.fr.

#### A cet effet :

M. Richard WAGNER, Commissaire Général des Armées en 2° section, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 20 jours à la mairie d'Oberbronn, du vendredi 9 septembre 2022 à 15 heures au mercredi 28 septembre 2022 à 12 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie (salle du Consell municipal) aux jours et heures suivants :

- le vendredi 9 septembre 2022 de 15h à 18h
- le lundi 19 septembre 2022 de 15h à 18h
- le mercredi 28 septembre 2022 de 9h à 12h

Les différentes pièces du dossier ainsi que le registre des observations de l'enquête publique pourront être consultés pendant la durée de l'enquête à la mairie d'OBERBRONN, siège de l'enquête publique.

Un dossier « version numérique » sera mis à la disposition du public sur le site internet de la commune <a href="https://www.oberbronn.fr">https://www.oberbronn.fr</a>. Un poste informatique sera également mis à la disposition du public en mairie pour pouvoir accéder à la version numérique.

Un registre d'enquête publique à feuillets cotés et paraphés par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie, pendant la durée de l'enquête publique, afin que chacun puisse consigner ses observations pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie :

- le lundi de 14h à 18h
- le mercredi de 9h à 12h
- le vendredi de 14h à 18h.

Les observations pourront aussi être adressées :

par courrier au commissaire enquêteur en mairie.
 Adresse postale :
 Monsieur le Commissaire Enquêteur

Mairie d'Oberbronn 26A, rue Principale

67110 - OBERBRONN

 par courriel à l'adresse <u>mairieob.maire@laregie.fr</u> en mentionnant en début de texte « Observations à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur et en objet « Enquête publique relative au zonage collectif/non collectif ».

Le dossier d'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront consultables pendant un an auprès de la Préfecture, en mairie pendant les heures habituelles d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la commune : https://www.oberbronn.fr.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune d'OBERBRONN se prononcera, par délibération, sur l'approbation du zonage d'assainissement collectif/non collectif.

Le Maire,

P. BETTINGER

### **ETAT-CIVIL: JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 2022**

### Mariages:

09/07 Monsieur Philippe WEBER et Madame Estelle SCHWEGER

domicilié au 1, rue de Gumbrechtshoffen

13/08 Monsieur Alexis METZGER et Madame Magalie LERCH

domicilié au 2, impasse des Jardins

### Noces d'or 50 ans de Mariage :

30/09 Monsieur Jean-Louis SIEBLER et Madame Marianne ZINT

domiciliésau 10, rue de la Wasenbourg

### Décès:

02/07

	domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie 2, rue Principale
06/07	Sœur Anne Marie DUSCH âgée de 99 ans domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie 2, rue Principale

Madame Marie-Anne GERBER âgée de 94 ans

21/07 Monsieur Robert OBER âgé de 76 ans domicilié au 37A , rue des Fontaines

29/07 Sœur Josée Gabrielle VIERLING âgée de 91 ans

domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie 2, rue Principale

02/08 Madame Marie-Louise WOLFF âgée de 93 ans

domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie 2, rue Principale

06/08 Monsieur Manuel BEHR âgé de 60 ans

domicilié au 48, rue du Tribunal





### LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE (80 ANS ET PLUS)

04/09	87 ans	Sœur Odette-Marie ARNOLD domiciliée EHPAD Mère Alphonse Marie 2, rue principale
10/09	89 ans	Madame Doris HERMANN Domiciliée EHPAD Mère Alphonse Marie 2, rue principale
11/09	82 ans	Sœur Denise MANDIER domiciliée au Monastère St Alphonse – 2, rue Principale
17/09	82 ans	Madame Suzanne BIRGY domiciliée 3 Rue de l'Union
30/09	88 ans	Sœur Cécile FLESCH domiciliée à la Maison-Mère – 2 rue Principale

### SOIRÉE TARTES FLAMBÉES ORGANISÉE PAR LA PAROISSE PROTESTANTE

Le 17 septembre, à partir de 18h30, la paroisse protestante d'Oberbronn-Zinswiller convie les amateurs de bonnes tartes flambées à la salle polyvalente de Zinswiller pour une soirée conviviale (sur réservation uniquement). Deux formules sont possibles : consommation sur place ou à emporter.

Boissons et café-gâteaux seront proposés sur Place. La paroisse propose: la tarte flambée traditionnelle (au prix unitaire de 7 €) et la tarte flambée gratinée (8 €).

Commandes obligatoirement accompagnées d'un chèque à l'ordre de « Paroisse protestante d'Oberbronn -Zinswiller» à déposer **au plus tard le 09 septembre** dans la boitte aux lettres du presbytère protestant, 3 rue des églises.

Pour tout renseignement complémentaire : 06 42 73 02 25

https://www.facebook.com/paroisseprotestante.oberbronnzinswiller



Paroisse Protestante d'Oberbronn—Zinswiller

### **FRIDAKRANTZ**

Voici les prochaines dates du Fridaakrantz :

### Vendredi 16 septembre et Vendredi 7 octobre

Les rencontres auront lieu de 14h à 16h au presbytère à Oberbronn, en face de l'église protestante. Au programme : partage d'expériences, bonne humeur, café et gâteau.

Pour plus renseignement, vous pouvez contacter Jacqueline Mahler au 07 71 73 02 28 ou Jérôme Bauer, pasteur, au 07 82 44 93 32 et par mail : jerome.bauer@uepal.fr

### **SOYEZ LES BIENVENUS**

### **PROCHAIN STAMMTISCH**

Le prochain « Stammtisch » aura lieu le 23 septembre 2022

R.V. fixé à 19 heures à l'Auberge « Au Bœuf Noir » 28, rue Principale

Rencontre avec Monsieur Marc Meissner, musicien sur le thème

« Prestige de la trompette et du cor »





# UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

pour vous accompagner!

Le conseiller numérique est là pour vous accompagner. En groupe ou individuellement. Son but est de vous aider à prendre confiance face aux outils informatiques et aux démarches en ligne.



### **PERMANENCES**

AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU EN MAIRIE

Uniquement sur rendez-vous au 06 72 28 39 23



Pour plus d'informations : www.ccpaysniederbronn.fr





Contact : 06 72 29 39 23 nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr

# MATELIERS NUMÉRIQUES

SEPTEMBRE 2022

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION JUSQU'À 8 PERSONNES



ATELIER COLLECTIF GRATUIT

Pensez à emmener vos appareils lors des différents ateliers (si vous en possédez)

### SE FAMILIARISER AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LE VOCABULAIRE NUMÉRIQUE

LE 8 SEPTEMBRE DE 14H À 16H - Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

LE 20 SEPTEMBRE DE 14H À 16H - Mairie de Gundershoffen

### GÉRER SES CONTENUS NUMÉRIQUES

LE 13 SEPTEMBRE DE 14H À 16H - Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

### DÉCOUVRIR LES BASES D'UN TABLEUR

LE 15 SEPTEMBRE DE 9H3O À 11H3O - Espace Grappelli à Mertzwiller

LE 27 SEPTEMBRE DE 14H À 16H - Mairie de Gundershoffen

### DÉCOUVRIR LES BASES DU TRAITEMENT DE TEXTE

LE 22 SEPTEMBRE DE 9H3O À 11H3O - Espace Grappelli à Mertzwiller

LE 29 SEPTEMBRE DE 14H À 16H - Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

Pour plus d'informations : www.ccpaysniederbronn.fr





Contact : 06 72 29 39 23 nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr

### COMMUNICATION FETE DE LA CHÂTAIGNE 2022

En cette année 2022, j'ai le plaisir de convier les habitants du village à s'associer à « én Oberbronn, Culture & Patrimoine » afin de perpétuer la traditionnelle Fête de la Châtaigne qui fait le plaisir des petits et des grands.

Nous espérons vous retrouver nombreux afin d'accueillir les visiteurs dans notre beau village!

### > BENEVOLES : LA FETE DE LA CHÂTAIGNE A BESOIN DE VOUS !

### APERO + INSCRIPTION VIA FORMULAIRE JOINT



De nombreux bénévoles (plus de 130) sont nécessaires pour pouvoir accueillir le public qui s'annonce nombreux. Beaucoup de postes sont disponibles avant, pendant et après la fête de la châtaigne. Même si vous ne pouvez donner que quelques heures de votre temps, afin que la fête perdure, nous espérons pouvoir compter sur vous ! LA FETE DE LA

### CHÂTAIGNE A BESOIN DE VOUS!

Merci aux bénévoles souhaitant s'inscrire de retourner le formulaire ci-joint avant le 2 octobre - A déposer en Mairie ou au 28 rue de Zinswiller.

Une réunion d'information sera également organisée le vendredi 30 septembre à 20h au foyer socio-culturel. Venez nombreux, vous pouvez également déposer un formulaire d'inscription à cette occasion.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone au 06.33.00.99.41 ou par mail <u>en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com</u>

### LES JEUNES SONT INVITES A PREPARER ET ENCADRER LE VILLAGE ENFANTS

#### INFORMATION le 30 SEPTEMBRE à 18h DERRIÈRE LA MAIRIE

Le 16 octobre après-midi pour animer le village enfants de la fête de la châtaigne, nous



recherchons, en partenariat avec le Réseau Animation Intercommunal, une vingtaine de jeunes collégiens, lycéens et étudiants. Tous sont bienvenus. Réunion d'information le vendredi 30 septembre 18h au foyer socio-culturel derrière la mairie.

Pour plus d'informations : en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

ou 06.30.90.25.61

En remerciement, <u>pour TOUS les bénévoles, jeunes et moins</u> <u>jeunes</u>, une fête sera organisée le samedi 19 novembre 2022 au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains.

### PROPRIETAIRES DES CHÂTAIGNERAIES : A VOS PANIERS !



### DEPOSE à PARTIR DU 8 OCTOBRE AU FOYER SOCIO-CULTUREL (1 € le KILO)

L'Association « én Oberbronn, Culture & Patrimoine » informe les propriétaires des châtaigneraies qu'ils pourront déposer leurs châtaignes le samedi 08 octobre au foyer socio-culturel. Elles seront achetées 1 € le kilo. La Fête de la Châtaigne nécessite pas moins de 400 kg de châtaigne. Merci de prendre rendez-vous par SMS ou téléphone au 06.88.58.68.17 ou par mail en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

### PÂTISSIERS, PÂTISSIERES : à VOS TABLIERS !



#### DEPOSE au GRAND CHAPITEAU le 16/10

Si vous pouvez régaler nos visiteurs avec vos délicieux gâteaux, n'hésitez pas ! C'est aussi une forme de soutien à notre association. Nous pourrons ainsi vendre vos pâtisseries au profit de l'Association.

### RETROUVEZ DES NOUVEAUTES EN 2022 :

Madison Top, des sacs avec le logo et le nom de l'association pour l'achat des spécialités à base de châtaigne, concours de dessin...

Merci à tous ! Estelle Roeckel, Présidente de l'Association « én Oberbronn, Culture & Patrimoine »

### **INSCRIPTION EN TANT QUE BENEVOLE**



Réunion d'information le 30/09 à 20h au foyer socio-culturel

Adresse:						
Code Postal:Ville:						
Jode Fostali						
Mail:@	)					
Mobile:	Fixe:					
COCHEZ UNE OU P	LUSIEURS CASES					
JOURNEES DE PREPARATION : du 08 au						
Montage des chapiteaux samedi 08 octobre 8						
Montage des chalets, scène, piste de danse jet						
Installation électrique vendredi 14 octobre 13i						
	Installation des garnitures, buvettes, stands, cuisine samedi 15 octobre à partir de 9h					
E JOUR DE LA FETE DE LA CHÂTAIGNE	: le 16 octobre					
COCHER LE POSTE SOUHAITE	HORAIRE					
Mise en place (stands jaunes, artisans)	6h – 10h					
Caisse 9	h-12h 12h-15h 15h-18h					
Chalet Jo	ournée 9h-13h30 15h-17h30					
Buvette Jo	ournée 9h-15h 12h-19h					
Cuisine	ournée 8h-15h 12h-19h					
Tartes flambées	Journée					
The second secon	Journée Journée					
Tartes flambées  Desserts, café, crêpes						
Tartes flambées  Desserts, café, crêpes	Journée					
Tartes flambées  Desserts, café, crêpes  Service chapiteau  Sécurité / Service autres	Journée 10h-16h 12h-20h					
Tartes flambées  Desserts, café, crêpes  Service chapiteau  Sécurité / Service autres  Parking	Journée  Journée  Journée  Journée					





#### PLANNING DES ATELIERS COUTURE OCTOBRE A DECEMBRE 2022

Jour	Horaire	Thème	Conditions
Mercredi 4 octobre	19h30 - 21h30	Atelier intermédiaire Coudre des sacs à vrac pour faire ses courses	Apporter sa machine, le nécessaire de couture, divers tissus + une rallonge. Vous pouvez ramener du cordon. Si vous n'en avez pas, participation de 2€
Mercredi 2 novembre	14h - 16h	Atelier parent/enfant Fabrication d'un jeu du morpion de voyage	Tissu et fil fourni, participation 5€ Apporter sa machine, le nécessaire de couture + une rallonge
Samedi 19 novembre	9h30 - 11h30	Atelier super débutant Notions de base pour utiliser une machine à coudre. Enfilage, petits réglages, aiguilles, point droit et point arrière. Fabrication d'une lingette lavable.	Matériel fourni, participation 3€ Vous pouvez venir même si vous n'avez pas de machine à coudre.
Mercredi 14 décembre	19h30 - 21h30	Atelier pour tous J'offre un doudou <u>écurueil</u> fait-main pour Noël!	Tissus et yeux de sécurité fournis, participation 8€. Apporter sa machine, le nécessaire de couture + une rallonge. Penser à une aiguille (couture main)

Pour s'inscrire ou avoir des infos, contactez Armelle au 06 88 58 68 17 ou par mail : <u>couture.eocp@gmail.com</u> Groupe Facebook : Ateliers Couture de l'EOCP



## Cwerbrunn frejer un hitt \_\_



Ein's vien de schenschte Derfer im Elsassland,

Esch b'stemmt Owerbrunn, wohlbekannt.

Es lejt, scheen, lang's am Waldesrand,

Last un ruejht in Gottes Hand. Schun ganz frejer esch Owerbrunn e berüchmtes Dorf gewann.

Besser g'sait « Flecke & hett's sich's genannt.

E Gericht, e Notar, e Apothek, Backereic, Metze, van allem hett's gann.

Togar bie de Overbrunner Winzner, hett's gueter Wissvin gann.

De « tader Wiss & helt 'r sich genannt,

Uff franzesch esch's de « Janache blanc » gewann.

De Maschdi, de letscht vum Umkreis, im Johr,

Esch frejer salde abgeloffe ohne & fohr.

D'Overbrunner hann nitt umesonscht de Ewername.

D'Waschbel sin m'r un blieve's, Gott's Name.

From Oktower fichre m'r s Keschle fescht.

Doo, owe, de Bueckelstein huët d'Sterick in ehrem Wescht Owerbrunn, hoffentlich bliesch fuer alli s'schenschte Dorf.

Mitnander gliet sin, zamme halte, dess esch e Itolz für's Dorf-

Die besch un bliesch d'Perl im Elsassland, O', lieb Owerbrunn, ruej un lab wittersch in Gottes Hand-

Marquerite Brisbois -Eberhaudt







### **LA DOYENNE D'OBERBRONN**

Sœur Berthe, Thérèse Prévost, a soufflé les bougies de ses 100 ans, entourée de sa famille.

Elle est née et a grandi à Roubaix, le 15 juillet 1922. Après des études d'infirmière, elle entre dans l'ordre des Sœurs du Très Saint Sauveur.

Elle s'est dévouée sa vie durant au chevet des malades, à l'hôpital et à domicile, à Lille, à Reims et à Linselles. A 82 ans, Sœur Berthe a dû rejoindre l'EHPAD Notre Dame.

Sœur Berthe, très attachée à sa région d'origine, aime parler du Nord, avec ses petits cousins et chanter le « Petit Quinquin », dont elle connait les couplets par cœur.

Une partie de son cœur est aussi en Alsace, car son unique frère, Léon, engagé dans la 2 ième DB, a été tué en janvier 1945, à 24 ans, à Bischwiller les Thann. Ironie du sort, le jour où elle rentrait au couvent.

Malgré les tourments dus à l'âge, Sœur Berthe continue d'offrir à tous, son bienveillant et chaleureux sourire et reste toujours attentive aux joies et aux peines de chacun.





### **PROCHAINES COLLECTES**

LE MOULIN 9

42 Av. Foch

67110 Niederbronn-les-Bains

Le lundi 05 septembre de 16h00 à 19h30



Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal ,il vous faudra nous les faire parvenir <u>impérativement par voie numérique</u> avant le 15 du mois précédent à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr

Directeur de la publication : Patrick Bettinger Mise en page : Jean Levatic

Crédit photos: Pixabay, Pexel, Jean Levatic